

# **ASCO DES MARAIS DE BOUBES & BELMONT**

Secrétariat : UNIMA 28 Rue Jacques de Vaucanson ZI 17180 PERIGNY

Mail : [stephanie.jory@unima.fr](mailto:stephanie.jory@unima.fr)

## **Extrait du registre des délibérations Réunion du Syndicat le 1er février 2024**

**Objet : Adoption du compte administratif, du compte de gestion et affectation du résultat 2023 – n°1/2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le jeudi 1er février, à quatorze heures, les membres du Syndicat de l'Association Syndicale Constituée d'Office des Marais de BOUBES & BELMONT convoqués individuellement pour une réunion, par courrier le douze janvier, conformément à l'article 8 des statuts de l'association, se sont réunis à la salle Seudre de la CARA - 107 avenue de Rochefort - ROYAN, sur deuxième convocation. La première réunion, prévue le jour même à treize heures trente n'ayant pu avoir lieu faute de quorum. La séance est dirigée par Monsieur Laurent BEGAUD Président en exercice, Monsieur PILLET Xavier est nommé secrétaire de séance.

**Membres titulaires présents 7 représentants 7 voix :**

- BEGAUD Laurent
- FISCHER Gisèle
- Commune de Médis, RENOUX Eric
- NEVEU Christian
- PILLET Xavier
- ROLLAND Pierre
- TORCOLETTI Patrick

**Assistaient également :**

- BAES Marie, CARA
- CHARVET Philippe, suppléant
- GUILLAUD Clémentine, CARA
- CHASTAING Christophe, directeur de l'UNIMA
- JORY Stéphanie, secrétariat des associations

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 14 heures.

Le Président expose :

Le secrétaire de séance donne lecture du compte administratif 2023 qui laisse apparaître les chiffres suivants :

Section de fonctionnement :

Excédent reporté	21 491.63 €
Recettes fonctionnement	23 179.18 €
Dépenses fonctionnement	35 983.05 €

Résultat cumulé de fonctionnement de 8 687.76 €

Section d'investissement :

Recettes d'investissement	14 817.76 €
Dépenses d'investissement	00.00 €
Déficit reporté	7 164.80 €

Résultat cumulé d'investissement excédentaire de 7 652.96 €

**D'où un résultat cumulé de clôture pour l'année 2023 excédentaire de 16 340.72 €**

Le compte administratif 2023 est en tout point conforme au compte de gestion du receveur et ces derniers après délibération sont adoptés à la majorité des voix des membres présents et représentés, moins une abstention.

<b>Affectation obligatoire</b> à l'apurement du déficit à l'investissement (1068)	00.00 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation de l'excédent fonctionnement reporté (002)	8 687.76 €
Excédent d'investissement reporté (001)	7 652.96 €

L'affectation du résultat après délibération est adoptée à la majorité des voix des membres présents et représentés, moins une abstention.

La séance est levée à 16 heures.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le Président du vote,



Un autre membre du Syndicat,



Date de convocation : 12 janvier 2024

Nbre de délégués en exercice : 9

Nbre de membres présents : 7

Nbre de suffrages exprimés : 7

Votants pour : 6

Votants contre : 0











Abstentions : 1

Secrétaire de séance : PILLET Xavier

*Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication au siège de l'ASA.*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.*

**FEUILLE DE PRESENCE REUNION DU SYNDICAT DU 1er février 2024**

NOM	PRENOM	FONCTION	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
BEGAUD	Laurent	Président		
BAES	Marie	CARA		
CHARVET	Philippe	Membre suppléant		
DURESSAY	Julien	Commune de Royan		
FISCHER	Gisèle	Membre titulaire		
GUILLAUD	Clémentine	CARA		
Le représentant de la ville de Royan		Membre titulaire		
Le représentant de la ville de Médis		Membre titulaire	A. CANOVA.	
Le représentant de la ville de St Georges de		Membre titulaire		
NEVEU	Christian	Membre titulaire		
CHASTAING	Christophe	UNIMA		
PILLET	Xavier	Membre titulaire		
PILLET SALLAUP	Dimitri	Membre suppléant		
PORTIER	Noël	Membre suppléant		
ROLLAND	Pierre	Membre titulaire		
TORCOLETTI	Patrick	Membre titulaire		

GUILLAUD

Clémentine

C. Guillaud@  
aggl.royan.fr

RENoux

Eric Maire Médis

ASCO DES MARAIS DE BOUBES ET BELMONT

CHASTAING

Christophe